

Lettre aux paroissiens n°24

Paroisses ND de l'Arc, Saint André et Saint Jérôme,

le 30 avril 2020

Chers frères et sœurs,

Dans les jours à venir, les contraintes dues au Covid-19 vont évoluer. S'il n'est pas possible de tout fixer aujourd'hui, voici déjà plusieurs indications sur ce que notre paroisse vit et vivra au cours du mois de mai.

Suite aux annonces du Premier Ministre concernant le déconfinement

M. Edouard Philippe a annoncé à l'Assemblée nationale que les lieux de culte pouvaient rester ouverts mais que les cérémonies religieuses n'étaient pas autorisées. Avec les évêques de France, nous exprimons notre vive déception devant cette nouvelle douloureuse, tout en prenant acte.

Depuis le début de la crise sanitaire, j'ai indiqué que nous agirions en conformité avec les directives gouvernementales et les indications de la Conférence des Evêques de France. Nous continuerons à le faire. Dans son homélie, le pape François recommandait mardi dernier, 28 avril : *« En ce moment, alors que nous commençons à avoir les dispositions pour sortir de la quarantaine, prions le Seigneur de donner à son peuple, à nous tous, la grâce de la prudence et de l'obéissance aux dispositions afin que la pandémie ne revienne pas. »*

Invitation de Mgr Dufour à réagir publiquement

Mgr Dufour invite ses prêtres - et j'allais dire chacun de nous - à réagir *« publiquement pour dire notre souffrance et notre déception devant le manque de confiance de notre gouvernement envers les catholiques »*.

Suite à cela, votre curé a pris l'initiative de laisser un message téléphonique et un email de protestation à Mme la députée de la 14^e circonscription, Anne-Laurence Petel (LREM), ainsi qu'à M. Eric Chevalier - adjoint de quartier et responsable des relations avec les habitants, suivi et développement des quartiers Pont de l'Arc, Val Saint André, Arc, La Torse – pour leur faire part de son incompréhension. Le P. Etienne est également entrée en contact avec le cabinet de Madame le Maire d'Aix-en-Provence, Maryse Joissains-Masini.

Si vous souhaitez réagir, vous pouvez écrire à votre députée, Mme Anne-Laurence Petel : anne-laurence.petel@assemblee-nationale.fr

Faut-il préciser que notre fermeté dans le propos doit toujours s'accompagner d'un profond respect dans la manière de nous adresser aux personnes ? Ce serait manquer à la charité et être un contre témoignage que notre indignation s'exprime de manière irrespectueuse envers ceux qui l'ont suscitée. Je renvoie à la réaction sur KTO de Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre et membre du conseil permanent des évêques de France. <https://www.youtube.com/watch?v=0daMdvaykeI>

La vie paroissiale à l'approche du déconfinement

Dans les prochaines *Lettres aux paroissiens*, nous donnerons des indications sur la manière de poursuivre la vie paroissiale après le 11 mai.

Dès à présent, je rappelle que les églises sont ouvertes de 8h (N-D de l'Arc) ou 10h (Saint André et Saint Jérôme) jusqu'à 18h. Vous pouvez déjà vous y rendre pour prier, sachant qu'à partir du 11 mai, plus aucune dérogation ne sera nécessaire.

Par ailleurs, les groupements de 10 personnes seront possibles, ce qui laisse un espace de liberté et de créativité pour envisager une reprise communautaire de la vie chrétienne, tout en restant attentifs aux contraintes sanitaires qui demeureront. Notre archevêque commente ainsi « *N'est-ce pas l'occasion de susciter des petits groupes de partage et de prière autour de la Parole de Dieu ? Le mois de mai est le mois de Marie. Je rêve d'une multitude de petits cénacles où les témoins du Christ se retrouvent autour de Marie pour faire mémoire du Christ vivant et appeler l'Esprit saint sur notre monde. La catéchèse des enfants et l'aumônerie des jeunes peuvent aussi reprendre et être organisées en petits cénacles.* » Alors, soyez créatifs et faites-nous part de vos initiatives et bonnes idées !

Lectio divina de Samedi 2 Mai à 17h30

Suite à vos réactions positives, nous avons décidé de continuer tout au long du mois de mai les *Lectio Divina* le samedi à 17h30. La prochaine aura donc lieu le 2 mai, et portera sur l'évangile de dimanche prochain, Jean 10, 1-10. Voici le lien YouTube pour y accéder en direct : <https://youtu.be/Nh4eiD3Xy-I>

Elisabeth, paroissienne de ND de l'Arc, témoigne de ce qui l'a touché samedi dernier lors de la méditation sur les pèlerins d'Emmaüs : « *Cette Lectio Divina m'a offert la possibilité d'être plus à l'écoute de ce que le Seigneur nous dit personnellement dans ses écrits en étant guidée. Le partage que vous avez offert était vraiment le bienvenu car de nombreuses personnes, comme moi, n'ont aucun frère autour d'eux avec qui partager sur ce texte. D'ailleurs, si vous renouvez l'expérience je ne manquerai pas d'appliquer votre conseil consistant à appeler quelqu'un après. Lors de cette lecture priante, c'est la pédagogie de Jésus qui m'a touchée et interpellée. Un autre aspect est son écoute et la mise en perspective de sa résurrection avec l'Ancien Testament, autrement dit ce Christ toujours présent à nos côtés, qui accompagne, qui guide, tout en respectant le rythme de chacun et en laissant les hommes libres de croire.* »

Enfin, vous trouverez en pièce jointe un petit guide pour vivre au quotidien la lecture priante de la Bible.

Mois de Mai, mois marial

Comme indiqué dans la dernière *Lettre aux paroissiens*, le pape François propose à tous les fidèles de « *de redécouvrir la beauté de prier le Rosaire à la maison pendant le mois de mai. On peut le faire ensemble ou personnellement ; c'est à vous de choisir selon les situations, en évaluant les deux possibilités. Mais, de toute manière, il y a un secret pour le faire : la simplicité ; et il est facile de trouver, aussi sur internet, de bons modèles de prières à suivre.* »

Pour lancer ce grand mois marial, nous vous donnons rendez-vous sur YouTube vendredi 1^{er} mai à 18h précises pour prier ensemble le chapelet. Les trois prêtres prieront avec nous tous, en communion les uns avec les autres grâce à internet. Voici le lien <https://youtu.be/FUpEVFqPgr8>

Pour la suite, voici les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour prier le chapelet :

- Continuer de prier à 18h, en participant au chapelet au sanctuaire de l'Ile-Bouchard. Il est retransmis en direct tous les jours à 18h sur la chaîne Youtube de la Communauté de l'Emmanuel : <https://www.youtube.com/user/ctedelemmanuel> Vous pourrez y retrouver le Père Vincent Pascal, qui est vicaire depuis deux ans dans cette paroisse-sanctuaire, confiée à la Communauté.
- Prier en union avec le sanctuaire de Lourdes tous les jours à 15h30, en direct sur la télévision KTO (<https://www.ktotv.com/page/kto-en-direct>) ou par la radio RCF-Dialogue (FM 101.9)
- Prier personnellement à la maison, en couple, en famille ou seul.
- Appeler une personne isolée et prier ensemble le chapelet au téléphone.

1^{er} mai, fête de Saint Joseph travailleur

Notre confinement/retraite s'inscrit entre les deux fêtes de Saint Joseph (19 mars et 1er mai). Beaucoup d'entre nous connaissent de graves préoccupations matérielles et spirituelles. Confions-les au chef de la Sainte Famille de Nazareth et patron de l'Eglise. C'est un intercesseur très sûr, lui à qui le Seigneur a confié la garde de ce qu'il avait de plus précieux : l'enfant Jésus et sa mère. Voici la prière que les prêtres prient tous les matins à la fin de la louange-laudes de 8h30.

*Ô glorieux saint Joseph,
chef de la Sainte Famille de Nazareth,
si zélé à pourvoir à tous ses besoins ;
étends sur nos familles, la paroisse et les habitants de notre ville ta tendre sollicitude ;
prends sous ta conduite toutes les affaires spirituelles et temporelles qui les concernent
et fais que leur issue soit pour la gloire de Dieu et le salut de nos âmes. Amen.*

Le Seigneur Jésus nous le redit dans sa parole : « *Que votre cœur ne soit pas bouleversé : vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.* » (Jean 14, 1). Accueillons les événements présents, imprévus et parfois douloureux, dans la confiance inébranlable des enfants de Dieu.

Pères Etienne, Romain et Nathanaël

Retrouvez toutes les *Lettres aux paroissiens* sur le site : <https://paroisses-aixarles.fr/aix-sud/bulletin-paroissial>. Pour les recevoir directement, faites-en la demande à Laetitia paroissenda@orange.fr

Pour les informations pratiques, consulter le site de la mairie : <http://www.aixenprovence.fr/>